

Ioana-Maria Petrescu, Emil Creangă.*

LE CIMETIÈRE ORTHODOXE *BELLU*: PATRIMOINE FUNÉRAIRE EN PERIL**

Mots clés: Cimetière orthodoxe *Bellu*; monument funéraire; patrimoine funéraire en péril

Résumé: Le cimetière orthodoxe *Bellu* de Bucarest, créé dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, a acquis, dans le temps, une importance particulière. Sa valeur est assurée, en même mesure, par le grand nombre de personnalités qui y reposent, que par les chefs-d'œuvre d'architecture et d'art funéraire. Comme tout patrimoine funéraire, le cimetière *Bellu* est exposé à un processus continu de dégradation, aggravé par les actes de vandalisme et les pillages, qui se déroulent sous les regards impuissants de l'administration des cimetières.

Rezumat: Dintre toate necropolele înființate în București, în a doua jumătate a veacului al XIX-lea, cimitirul *Bellu ortodox* a dobândit, destul de repede, o importanță aparte. Valoarea cimitirului *Bellu* se datorează atât numărului mare de personalități înhumate aici cât și operelor de arhitectură și de artă funerară care se găsesc în acest loc, multe dintre ele fiind realizate de artiști renumiți. Cimitirul *Bellu ortodox* cuprinde aproape 180 de monumente funerare clasate, unele dintre acestea având o valoare artistică excepțională. Din păcate, toate aceste monumente, sunt supuse unui proces lent și ireversibil de degradare. Cauzele distrugerilor sunt multiple, variind de la agresiunile inevitabile ale factorilor naturali, la acte de vandalism, a căror producere pare să nu poată fi împiedicată. Pentru prevenirea, sau măcar încetinirea, deteriorării patrimoniului funerar, cimitirul *Bellu ortodox* ar trebui să beneficieze de un regim de protecție adecvat. Până la apariția unor reglementări specifice, acțiunile asociațiilor de voluntari și implicarea comunității ar putea salva multe monumente funerare condamnate la dispariție.

Au début du XIX^e siècle, pendant la guerre russo-turque de 1806 - 1812, l'armée russe fit occuper Bucarest. Prenant conscience de l'état précaire d'hygiène de la ville, les autorités russes interdisaient toute inhumation dans les cimetières situés intra-muros. Un projet de réglementation du fonctionnement des cimetières prévoyait, d'une part, la fermeture des cimetières paroissiaux et, d'autre part, la création de nouveaux lieux d'inhumation en dehors des murs de la ville.¹

* Ioana-Maria Petrescu, Emil Creangă: Université "Spiru Haret", Bucarest.

** Ouvrage présenté au symposium ARA 11, 2010

¹ Bezviconi, 1972, p. 4. Selon l'historien Gheorghe Bezviconi, le 9 mars 1809, les autorités russes demandent aux Conseils municipaux de la ville de Bucarest et de Iasi la suppression des inhumations dans les cimetières paroissiaux. Par conséquent, les Conseils municipaux décident la création de nouveaux cimetières extra-muros, au long des principales routes d'accès, et délèguent, à cet effet, un représentant à qui incombe le choix des sites. Ce projet fut vite abandonné à cause du mécontentement des habitants des deux villes qui craignaient que, sans surveillance et à l'extérieur de la ville, les cimetières ne soient la proie des voleurs et des profanateurs.

Cependant, ce ne fut qu'au milieu du XIX^e siècle que les autorités roumaines se penchèrent, effectivement, sur la question de l'inhumation extra-muros. En 1847, Ioan Manu,² chef du Conseil municipal de la ville de Bucarest, proposait au prince Gheorghe Bibescu³ la constitution d'une commission chargée du choix de l'emplacement des nouvelles nécropoles, de leur clôture et de leur attribution aux diverses communautés religieuses de la ville. Cette commission, qui réunissait autour du président Ioan Manu, le métropolitain Neofit II et baron Rudolf Borroczyń,⁴ décida de la création du cimetière orthodoxe *Bellu*.

1. La création du cimetière *Bellu*

Le premier des dix cimetières que la commission s'était proposé de créer fut le cimetière *Bellu*. Il fut aménagé au-delà de la barrière Șerban Vodă, sur un site appartenant au Monastère Văcărești,⁵ et sur une propriété de Barbu Bellu, sur laquelle se trouvaient la résidence et le jardin du cimetière *Bellu* dit *l'ancien*.⁶ En automne 1858, les travaux d'aménagement de la nécropole étaient déjà finis⁷ mais elle ne fut officiellement ouverte qu'une année plus tard, avec une première inhumation.⁸ Après l'adoption de la loi de 1860, portant sur l'interdiction d'inhumer dans les cimetières de la ville, le nombre de concessions va augmenter, favorisant le développement du cimetière orthodoxe *Bellu*. Peu de temps après, la plupart des familles les plus illustres vont transférer les dépouilles de leurs ancêtres dans la nouvelle nécropole. Après 1863, aux alentours du cimetière *orthodoxe Bellu* sera aménagé le cimetière *catholique Bellu*.⁹ Les deux sites étaient séparés par une parcelle de terre destinée à l'enterrement des détenus et des pauvres, qui deviendra, au début du XIX^e siècle, le cimetière militaire *Bellu*, aujourd'hui partie composante du cimetière *orthodoxe Bellu*.¹⁰

² Ioan M. Manu (1803-1874), boyard et politicien roumain.

³ Gheorghe Bibescu (1804-1873), prince de la Valachie entre janvier 1843 et juin 1848.

⁴ Rudolf Artur Borroczyń, officier d'origine autrichienne dans l'armée russe. Il dresse en 1846 la première carte topographique de la ville de Bucarest.

⁵ Le monastère Văcărești, dont la construction a débuté en 1716, durant le règne du prince Nicolae Mavrocordat, fut l'un des plus importants complexes monastiques du sud-est de l'Europe. Il fut démoli sur ordre des époux Ceaușescu en 1986.

⁶ Bezviconi 1972, p. 7.

⁷ *Ibidem*, p. 8.

⁸ *Ibidem*, p. 9. En novembre 1859, eut lieu l'inhumation de la fille de C. A. Rosetti, Elena. La deuxième inhumation, celle de l'épouse de Cezar Bolliac, s'est déroulée en avril 1860; à partir de l'année 1861 les enterrements dans le cimetière *Bellu* devinrent fréquents.

⁹ *Ibidem*, p. 10.

¹⁰ Le cimetière *militaire Bellu* est constitué de 23 îlots numérotés de 1 à 23, tandis que le cimetière *Bellu ortodox* en compte 125, numérotés de 1 à 125. Donc, deux systèmes de numérotation semblables subsistent. Cependant, dans la LMI aucune précision ne nous indique à quel site appartient un certain îlot, fait qui prête, le plus souvent, à confusion. Par exemple, les sépultures des peintres Andreescu, Luchian, Pallady et Petrașcu se trouvent dans l'îlot no. 23, mais dans le cimetière *militaire Bellu*, précision qui ne se trouve pas dans la LMI. Au sujet de l'aménagement du cimetière *militaire Bellu* voir Bezviconi 1972, p. 9.



Fig. 1. Monument du docteur A. Urbeanu dont le projet a été conçu par C. D. Dobrescu; il a été détérioré par le tremblement de terre de 1977.

À la veille de la guerre d'indépendance¹¹ les questions concernant la réglementation du fonctionnement des cimetières étaient résolues. Selon le rapport rédigé par le docteur I. Felix¹² en 1878, sur l'hygiène publique de la ville de Bucarest, 17 cimetières fonctionnaient déjà dans la capitale, dont 11 étaient orthodoxes, 2 juifs et 2 protestants; les bucarestois de confession catholiques et les arméniens, n'en possédaient qu'un seul. Des onze nécropoles orthodoxes, trois étaient municipales – Șerban Vodă, Sfânta Vineri Nouă et Sfânta Troiță (Ghencea) – six étaient des cimetières privés¹³ et deux étaient réservés aux militaires et aux détenus des pénitenciers.

2. Le Cimetière orthodoxe Bellu et sa valeur artistique et mémorielle

De toutes les nécropoles créées dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le cimetière orthodoxe *Bellu* a acquis, dans le temps, une importance particulière. Depuis plus de 150 ans, des représentants de l'élite politique, culturelle, artistique et scientifique y ont été enterrés. En considérant le grand nombre de personnalités qui s'y trouvent, l'historien Gheorghe Bezviconi¹⁴ affirmait ne pas connaître autre cimetière réunissant, à lui seul, un si grand nombre de sépultures appartenant aux notables d'un pays que le cimetière *Bellu*.¹⁵ En réalité, la valeur du site est due, en partie, aux chefs-d'œuvre d'architecture et d'art funéraire exécutés par des artistes de renom.¹⁶ S'y trouvent,



Fig. 2. La décharge de déchets du cimetière orthodoxe Bellu.

notamment, les mausolées érigés par Ion Mincu¹⁷ pour les familles Cantacuzino, Ghica, Gheorghieff et la Chapelle Toma Stelian, œuvre de l'architecte Ion Berindei.¹⁸ Bien que moins imposant, le baldaquin, construit pour la famille Linche de Moissac par Albert Galleron,¹⁹ témoigne d'une grande qualité artistique. Le cimetière *Bellu* réunit, également, une remarquable collection de sculptures et de médaillons aux figures allégoriques, créées en Roumanie ou à l'étranger. On peut citer les œuvres de Karl Storck et de ses fils, Carol et Frédéric,²⁰ ceux de Raffaello Romanelli,²¹ Oscar Spaethe,²² Ion Georgescu,²³ Dimitrie Paciurea,²⁴ Milița Petrașcu,²⁵ Ion Jalea,²⁶ Cornel Medrea.²⁷

Malgré que la valeur artistique du cimetière *Bellu* intéresse, au début du vingtième siècle, quelques intellectuels,

¹¹ La guerre russo-turque de 1877 - 1878 à la fin de laquelle les alliés de la Russie, la Roumanie, la Serbie et le Monténégro, ont obtenu leur indépendance.

¹² Iacob Dimitrie Felix (1832 Horschitz, Bohême - 1905 Bucarest). Après avoir fait des études de médecine à l'Université de Vienne, il s'établit à Bucarest en 1858 où il devient médecin chef de la capitale.

¹³ Bezviconi, 1972, p. 12. Cinq des cimetières privés dits « à restriction » étaient réservés aux paroissiens.

¹⁴ Gheorghe G. Bezviconi (1910-1966) historien et généalogiste roumain né en Bessarabie. Il est l'auteur de l'ample étude dédiée au cimetière Bellu – *Necropola Capitalei* (Nécropole de la capitale) București, Institutul de Istorie Nicolae Iorga, 1972.

¹⁵ Bezviconi 1972, p. 38.

¹⁶ Au sujet des chefs-d'œuvre se trouvant dans le cimetière Bellu voir Bezviconi 1972; Filip 2000, 2001; Ion 2003.

¹⁷ Ion Mincu (1852-1912), architecte roumain qui a fait ses études à l'École des Beaux Arts de Paris; il est à l'origine de la création du style *national* ou *neo-roumain*.

¹⁸ Ion D. Berindei (1871-1928), architecte roumain qui a réalisé le Palais Cantacuzino et la maison Assan de Bucarest.

¹⁹ Paul Louis Albert Galleron (1846-1930), architecte français, auteur des plans de l'Athénée de Bucarest.

²⁰ Karl Storck (1826-1887), sculpteur roumain d'origine allemande et professeur à l'École des Beaux-Arts de Bucarest. Il fut le père des sculpteurs Carol Storck (1854-1826) et Frédéric Storck (1872-1942).

²¹ Raffaello Romanelli (1856-1928), sculpteur italien originaire de Florence. Il a exécuté nombreuses commandes pour des clients roumains.

²² Oscar Spaethe (1875-1944), professeur de sculpture de la future reine Maria; il s'est formé à l'école de sculpture de Berlin et Munich.

²³ Ion Georgescu (1856-1898), sculpteur roumain, élève de Karl Storck.

²⁴ Dimitrie Paciurea (1873-1932), sculpteur roumain, précurseur du symbolisme en sculpture. Avec Constantin Brâncuși, il a été l'un des plus importants sculpteurs roumains de la première moitié du XX^e siècle.

²⁵ Milița Petrașcu (1892-1976), sculpteur roumain originaire de Bessarabie s'est formée à l'école de sculpture de Munich et de Paris.

²⁶ Ion Jalea (1887-1983), sculpteur roumain, élève de Frédéric Storck et de Dimitrie Paciurea.

²⁷ Cornel Virgiliu Medrea (1888-1964), sculpteur roumain originaire de Transilvanie. Il fait des études à Budapest.

les études dans ce nouveau champ de recherche qui est l'art funéraire demeurent peu nombreuses. En 1910, Henri Stahl²⁸ consacrait, dans son ouvrage *Bucureștii ce se duc* (Les Bucarests qui se meurent),²⁹ un chapitre au cimetière Șerban Vodă.³⁰ Quelques articles lui sont dédiés entre les deux guerres mondiales, pendant que la Mairie de Bucarest décide l'établissement d'un répertoire comportant les noms des héros et des représentants de l'élite du pays, inhumés dans les cimetières de la capitale.³¹ En 1953, Gheorghe Bezviconi débutait la plus complexe étude dédiée au cimetière *Bellu*. Bien que l'ouvrage n'eût été édité qu'en 1972 – six ans après le décès de son auteur – la documentation réunie par Bezviconi fut utilisée pour la création du premier inventaire du patrimoine funéraire établi entre 1954 et 1955.³² Selon la Liste des Monuments Historiques datant de 2004 (LMI 2004), le Cimetière Șerban Vodă – *Bellu*, qui y figure en tant qu'ensemble, à la place 2447, réunit 177 sépultures, monuments et cryptes, protégés par loi. Vingt deux monuments décorant les tombes de Caragiale,³³ Eminescu,³⁴ Pârvan,³⁵ Paciurea et Mincu,³⁶ ainsi que les complexes funéraires conçus par l'architecte Mincu lui-même, ont été inscrits dans la catégorie des monuments d'importance nationale (catégorie A).³⁷

3. La dégradation du patrimoine funéraire.

Problématiques

Les monuments du cimetière *Bellu* sont exposés à un processus continu de dégradation. La principale cause de ce phénomène est la dégradation naturelle engendrée par le temps (mousse, érosion des pierres, effondrement des monuments), mais aussi par les intempéries et les catastrophes naturelles (Fig. 1). L'état de détérioration des monuments funéraires s'est aggravé par les actes de vandalisme et les pillages qui se perpétrent classiquement dans les cimetières. (Notons que ces manifestations de violence surviennent indépendamment des pays provoquant des pertes irrémédiables.) D'autre part, la simple méconnaissance et parfois la mauvaise volonté – lorsque la valeur du monument funéraire n'est pas prise en compte – mènent à la destruction du monument. En Roumanie, l'ensemble de ces méfaits se déroule sous les regards impuissants de l'administration des cimetières dépourvue de moyens légaux lui permettant de réagir.

L'état dans lequel se trouve le cimetière *Bellu* se justifie, également, par les divers travaux qui s'y déroulent de façon désorganisée. Bezviconi observait il y a quelques

décennies déjà l'absence de toute législation portant sur la réglementation des normes de construction des monuments funéraires.³⁸ Aujourd'hui, ce problème est toujours d'actualité, comme en témoigne l'apparition de nouvelles sépultures, disposées au long des allées.³⁹ Bien que l'entretien quotidien du cimetière (ramassage des feuilles, désherbage, dégagement des allées enneigées) incombe à l'administration de la nécropole, cette dernière manque régulièrement à ses devoirs. A titre d'exemple, nous pouvons évoquer quelques constats récents : derrière la chapelle, les eaux pluviales stagnantes, se transformant en boue, empêchent la circulation dans le secteur, même en période de temps sec. La décharge de déchets répand une odeur pestilentielle, tandis que le nombre réduit de poubelles, de surcroît mal installées (Fig. 2) mène à l'apparition de points de collecte d'ordures improvisés. L'alimentation en eau ne se présente pas mieux; à part une fontaine décorative récemment installée sur l'allée centrale, les points d'eau sont rares. Mal entretenus, certains sont pratiquement inutilisables (Fig. 3). Quant aux espaces verts, la végétation délaissée pousse dans tous les sens en créant de vrais maquis et rendant l'aspect de la nécropole encore plus désolant. Les travaux exécutés le plus souvent de manière chaotique et négligente, rendent impossible le maintien de la propreté du site; la construction de nouveaux monuments funéraires (Fig. 4), ainsi que les opérations mortuaires, le creusement notamment, (Fig. 5) se déroulent sans aucun respect envers les sépultures voisines.⁴⁰

La plupart des constructions funéraires récemment érigées relève d'un style neutre, dépourvu de personnalité. Il existe, par ailleurs, quelques tombes d'un goût douteux et d'une qualité d'exécution médiocre, dont certaines se trouvent à quelques mètres des objectifs mentionnés dans la liste des monuments. Le cimetière Șerban Vodă a été classé monument historique et nombre de ses monuments sont protégés par la loi; cependant, aucune autorisation spéciale n'est exigée pour la réalisation de certains travaux. De même, il apparaît imperieusement nécessaire que les interventions sur les monuments de valeur ayant pour objet leur restauration soient réglementées, afin d'éviter leur défiguration, suite à des initiatives non contrôlées (Fig. 6).⁴¹ Les opérations de

²⁸ Henri Stahl (1877-1942), écrivain roumain d'origine alsacienne. Il fut l'inventeur du système roumain de sténographie.

²⁹ Henri Stahl, *Bucureștii ce se duc*, Vălenii de Munte, 1910.

³⁰ Stahl 1910. Voir le chapitre « Prin cimitirul Bellu, Dumineca », p. 195-215.

³¹ Bezviconi 1972, p. 39.

³² *Ibidem*, p. 40. En 1955 le Conseil des Ministres décidait la création d'une institution chargée de l'étude et de la protection des monuments du cimetière Bellu.

³³ Ioan Luca Caragiale (1852-1912), réputé dramaturge roumain.

³⁴ Mihail Eminescu (1850-1889), le plus grand poète roumain.

³⁵ Vasile Pârvan (1882-1927), historien et archéologue roumain.

³⁶ Sur Mincu et Paciurea, voir *Supra*.

³⁷ LMI 2004, p. 191-204.

³⁸ Bezviconi 1972, p. 19, 36. Un projet de loi sur les cimetières, les crématoriums et les services funéraires ne fut adopté par le Sénat qu'en novembre 2009.

³⁹ Au fil du temps, le cimetière connut un agrandissement vers la partie nord qui lui permit de passer de 17 à 28 hectares. Lorsque cette nouvelle superficie fut devenue trop petite, l'administration du cimetière a décidé d'utiliser les espaces verts, situés le long des allées, par la création de nouvelles parcelles allouées à de nouveaux concessionnaires. Dans la plus part des cas, les travaux d'aménagement des nouvelles parcelles n'ont pas tenu compte des sépultures déjà existantes, leur accès se trouvant ainsi bloqué.

⁴⁰ Les matériaux de construction, ainsi que les outils et les accessoires sont déposés au milieu des allées ou sur les parcelles voisines et la terre excavée est jetée sur les tombes voisines.

⁴¹ On peut mentionner le cas d'une chapelle construite sous forme de « temple antique », dont les baies ont été fermées par des fenêtres PVC, équipées de doubles vitrages.



Fig. 3. Point d'eau dans le cimetière orthodoxe Bellu.



Fig. 6. Construction funéraire modernisée.



Fig. 4. Matériaux de construction entreposés au milieu de l'allée.



Fig. 5. Terre excavée et jetée sur les tombes voisines.



Fig. 7. Sépulture de Iulia Haşdeu. Les photos et leurs supports ont disparus.

« recyclage » des anciennes tombes touchent, notamment, les concessions reprises par l'administration du cimetière et allouées ensuite à de nouveaux concessionnaires. Dans certains cas, les nouveaux bénéficiaires cachent ou effacent purement et simplement les anciennes inscriptions,⁴² détruisant ainsi des composants artistiques de valeur.⁴³

⁴² A la place 2600 de la liste des monuments historiques LMI figure le monument funéraire appartenant à la famille Stănescu. La concession a été concédée de nouveau et le nom de la famille Stănescu a été effacé, ce qui a rendu difficile l'identification du monument.

⁴³ Selon Gheorghe Bezviconi, le monument Neculescu-Ghica, qui se trouvait sous la responsabilité de l'Académie Roumaine, fut concédé à un cabaretier nommé Ciocoiu. A l'occasion de son enterrement, sa famille a détruit le sarcophage de Iosif Neculescu. Voir Bezviconi 1972, p. 21.

Cependant, le vandalisme et le pillage des monuments représentent la cause la plus inquiétante de dégradation du patrimoine funéraire; ceux-ci affectent aussi bien monuments abandonnés que monuments entretenus. Les caveaux sont pillés par des voleurs en quête de trésors; les objets dérobés varient de petites pièces de mobilier aux objets d'art de dimensions moyennes. Nombre de candélabres et d'éléments de ferronnerie exécutés à la fin du XIX^e siècle ont été volés et peut-être vendus. Les lettres en métal qui constituaient l'épitaphe du monument de Katalina Baschott, connu aussi sous le nom de *Doamna cu umbrela* (La Dame à ombrelle) ont eu le même sort, comme

d'ailleurs les photos qui ornaient la tombe de Iulia Haşdeu⁴⁴ (Fig. 7). De même, sont disparus la croix de Ion Mincu, sculptée en bois, les bustes exécutés par Cornel Medrea⁴⁵ pour les sépultures de Şt. O. Iosif⁴⁶ et de Theodorescu-Sion⁴⁷ et, plus récemment, la porte *seccesion* fermant l'accès au caveau Assan,⁴⁸ encore en place pendant l'été 2005. Tous ces pillages se déroulent dans l'enceinte du cimetière où l'accès est impossible en dehors des heures d'ouverture et dont la sécurité est assurée par des agents de surveillance.

La dégradation du patrimoine funéraire n'est pas un problème typique roumain;⁴⁹ la protection des monuments funéraires et des cimetières historiques est, de nos jours, un vrai défi dans des nombreux pays. La problématique est dans les grandes lignes la même, bien que dans le cas roumain elle relève également de l'absence d'un cadre légal adéquat. En attendant, le cimetière *Bellu*, ainsi que les autres cimetières historiques, souffrent des pertes irrémédiables. Pour prévenir toute altération future on devrait créer, comme ailleurs dans l'Union Européenne, des associations chargées de la surveillance des complexes funéraires, qui signaleraient toute nouvelle dégradation et qui se chargeraient de la restauration des monuments.⁵⁰

Abréviations bibliographiques:

- Bezviconi 1972 – Gh. Bezviconi, *Necropola Capitalei*, Bucureşti, 1972.
- Charta 2000 – Déclaration pour une Charte internationale du patrimoine funéraire, www.patrimoine-rhonalpin.org/prat/telech/charte_canada.pdf
- Filip 2000 – P. Filip, *Bellu 2000*, Bucureşti, 2000.
- Filip 2001 – P. Filip, *Bellu. Panteon Naţional*, Bucureşti, 2001.
- Ion 2003 – N. D. Ion, *Bucureşti. În căutarea Micului Paris*, Bucureşti, 2003.
- Stahl 1910 – H. Stahl, *Bucureştii ce se duc*, Vălenii de Munte, 1910.

⁴⁴ Iulia Haşdeu (1869-1888), fille de Bogdan Petriceicu Haşdeu, écrivain et philologue roumain, dotée d'une intelligence exceptionnelle.

⁴⁵ Il paraît que les bustes mentionnés se trouvent dans un dépôt, à l'intérieur du cimetière.

⁴⁶ Ştefan Octavian Iosif (1875-1913), poète roumain.

⁴⁷ Ion Theodorescu-Sion (1882-1939), peintre roumain.

⁴⁸ La famille Assan a emmené en Roumanie le premier moulin à vapeur, surnommé par les habitants « *Vaporul lui Assan* » (Le Bateau d'Assan).

⁴⁹ Les pays occidentaux et ceux de l'Amérique du Nord sont confrontés aux mêmes problèmes. Les efforts que la France, le Belgique et le Canada font pour la conservation des cimetières historiques sont remarquables.

⁵⁰ La question du patrimoine funéraire a fait l'objet de nombreux conférences et congrès internationaux. Ces manifestations jouent un rôle important dans les tentatives de sauvegarde des cimetières historiques de tout le monde. Il est à mentionné le colloque qui s'est déroulé en octobre-novembre 2000 à Montréal et au Québec, au sujet de l'adoption de la « Déclaration pour une Charte internationale du patrimoine funéraire » (Charta 2000).

IN MEMORIAM

Excerpt from ARA Reports 2, 2011.